

Zeitschrift:	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	11 (1992)
Artikel:	Les émigrations suisses à longue distance et les facteurs démographiques (XVIIe - XIXe siècles)
Autor:	Head-König, Anne-Lise
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1078170

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les émigrations suisses à longue distance et les facteurs démographiques (XVIIe -XIXe siècles)¹

par Anne-Lise Head-König

La Suisse a été de tous temps une pépinière intarissable de migrants. Il n'est pas de génération, du XVIIe au XIXe siècle, qui n'ait fourni une contribution importante aux mouvements émigratoires. Quelle que soit l'époque, les territoires qui forment aujourd'hui la Suisse ont une balance migratoire excédentaire jusqu'à la fin des années 1880. Ce n'est que dans les années 1888-1900 que se produit, pour la première fois, un renversement de cette tendance², l'immigration supplantant désormais l'émigration du fait des besoins en main d'œuvre de l'économie suisse en plein expansion.

Les taux de croissance de la population du XVIIe au début du XXe siècle sont éloquents. Ils expliquent, en grande partie, le rôle de l'émigration: 0,30-0,40% par an pour le XVIIe siècle, 0,35% pour le XVIIIe, 0,66% de 1798 à 1850 et 0,65% pour la seconde moitié du XIXe siècle, la population ayant passé de 800/900'000 habitants en 1600 à 1,68 million en 1798 et 3,32 millions en 1900. Mais il va de soi que ces données n'excluent nullement des évolutions contrastées dans le temps et dans l'espace. Ainsi, la poussée démographique de la seconde moitié du XVIIe siècle, propre à certaines régions de montagne, celle amorcée au cours du second tiers du XVIIIe siècle et qui se poursuit jusqu'au début des années 1790 dans certaines régions de proto-industrialisation, celle, généralisée, qui se manifeste dès les années 1820.

Bien entendu, les répercussions de ces vagues de croissance sur la mobilité des populations concernées n'ont pas été identiques: les volumes de flux migratoires varient en consistance et en intensité en fonction de la conjoncture qui existe à la fois dans le pays de départ et dans le

¹ Communication présentée lors du XVIIe Congrès international des Sciences Historiques (Madrid, août 1990), dans le cadre de la Commission internationale de Démographie Historique (CIDH).

² Wilhelm BICKEL, Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz seit dem Ausgang des Mittelalters, Zürich 1947, p. 159 et s.

pays d'arrivée et dont les effets peuvent être contradictoires. Une conjoncture politico-économique favorable là où les terres disponibles abondent peut favoriser et gonfler l'émigration de peuplement et prévenir, en revanche, dans le cas contraire, l'installation sur des terres nouvelles des masses paupérisées. De même, le départ au service étranger, la forme la plus courante de l'émigration masculine temporaire jusqu'à la fin du premier tiers du XIXe siècle, ne dépend pas de la seule volonté de celui qui s'engage. Encore faut-il que la conjoncture militaire du pays d'engagement nécessite un recrutement et que la demande de soldats soit suffisante pour créer un flux émigratoire³. C'est donc la conjonction favorable de divers facteurs qui incite finalement les migrants au départ⁴.

S'agissant de la croissance démographique qui se manifeste, avec des décalages selon les secteurs géographiques, dès les années 1640-1650, les sources les plus diverses -bernoises, zurichoises, lucernoises, glaronaises- indiquent bien l'impact du nombre sur le revenu et l'emploi de même que la nécessité de l'émigration lointaine sur des régions dont la population jusqu'alors était peu habituée à quitter le pays ou tout au moins peu portée à s'établir hors du pays avec femme et enfants. Il ne faut pas s'y tromper: l'exode annuel intéressant surtout les jeunes gens de 16-17 ans et plus s'engageant traditionnellement dans les armées étrangères , mais pratiqué presque toujours dans une perspective de re-

³ Cf. Anne-Lise Head, "Intégration ou exclusion: le dilemme des soldats suisses au service de France", in Paul BAIROCH, Martin KÖRNER (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale (15e-20e s.)*, Zurich 1990, p. 39. Ainsi, le milieu de la décennie 1731-1740 avec ses levées multiples, ses nombreux engagements, suivis de licenciements massifs, voit un tarissement de l'émigration militaire à la fin de la décennie.

⁴ Voyez également, pour les départs en direction des Etats-Unis dans les années 1880-1884, le rôle des facteurs répulsifs (crise agricole en Suisse) qui se combinent favorablement, au même moment, avec les facteurs d'attraction (expansion de l'économie américaine, accompagnée d'investissements énormes dans les chemins de fer). (Cf. Heiner RITZMANN, "Eine quantitative Interpretation der schweizerischen Übersee-Emigration im 19. und frühen 20. Jahrhundert. Kurvenverlauf und regionale Konzentration als Gegenstand von Regressionsanalysen", dans le présent volume d'*Itinera*.)

tour⁵, pour important qu'il soit, est alors insuffisant pour faire face aux difficultés qui s'accumulent dans des régions où les ressources d'appoint sont insuffisantes, en raison de la multiplication trop rapide des hommes. La seconde moitié du XVIIe siècle est donc aussi le temps d'une émigration qui change de nature: celle de groupes familiaux, auxquels l'amenuisement de la propriété, des terres défavorisées par le climat, parfois le mode d'accès aux biens communaux⁶ ne permettent pas la création de ressources suffisantes à la survie d'une famille, de sorte que l'émigration hors de Suisse vers des terres disponibles conquiert la faveur des migrants et figure, avec le service étranger, le champ d'attraction principal pour ceux qui partent.

La pression démographique, mesurée en termes de densités au km², n'est pas, à elle seule, suffisante pour expliquer la mobilité de la population: le niveau de peuplement ne dépend pas seulement de la topographie, mais aussi de la diversité des terroirs, et des plus ou moins grandes aptitudes du sol. Aux riches terres argoviennes qui supportent plus de 100 habitants au km² à la fin du XVIIIe siècle (district de Zofingue, par ex.) s'opposent des terroirs défavorisés par un climat âpre et peu productif juste suffisants pour une économie de subsistance, tel le district de Conches avec ses 6,8 habitants au km² au même moment⁷. Pourtant, dans les deux cas, il s'agit de régions de fortes émigrations avec peut-être une nuance différente, tout au moins en ce qui concerne le XIXe siècle: probablement migrations de vouloir mieux-être dans le premier cas, migrations, en revanche, de l'absolue nécessité dans le second cas. Plus que la nature du sol, c'est donc le surpeuplement relatif qui est le facteur déterminant de l'émigration pour la période que nous étudions.

⁵ C'est le cas tout au moins en ce qui concerne les premières décennies qui suivent la création des armées permanentes au XVIIe siècle. Toute autre sera la situation au XVIIIe siècle où la proportion des militaires établis à l'étranger est bien supérieure à celle des retours (Op. cit., p. 41).

⁶ Hans-Ulrich PFISTER, *Die Auswanderung aus dem Knonauer Amt, 1648-1750. Ihr Ausmass, ihre Strukturen und ihre Bedingungen*, Zürich 1987, p. 239 et s.

⁷ Données calculées par André SCHLUCHTER, *Die Bevölkerung der Schweiz um 1800. Eine Auswertung der Helvetischen Volkszählung von 1798 und anderer zeitnahe Erhebungen, mit Einbezug der Bevölkerungsentwicklung bis 1980*, Bern 1988 (Amtliche Statistik der Schweiz, 170).

Au rôle qu'exerce l'impact du peuplement et des ressources qui y sont liées sur les mouvements migratoires, il faut adjoindre celui, décisif aussi, de la qualité de l'environnement. Ce dernier se répercute sur le rythme de renouvellement d'une population et l'insalubrité peut expliquer l'émigration modérée de certaines régions. Il n'est qu'à observer les particularités de la plupart des régions marécageuses de Suisse jusqu'à leur assainissement, généralement au cours du XIX^e siècle. Leurs problèmes sont d'un tout autre genre: à l'inverse des régions salubres, elles ne connaissent qu'un problème limité d'émigration en raison de leur basse espérance de vie. Et elles sont souvent, tout au contraire, terres d'accueil, formant des îlots géographiques où l'immigration est tolérée dans des mondes foncièrement opposés à l'immigration des plus pauvres.

Les causes de l'émigration

a) Population, structures agraires et structures de production industrielle

Le surpeuplement relatif résulte d'un ensemble de paramètres que l'on peut regrouper en trois catégories principales qui ont leur logique propre.

a) La première est celle qui traduit le poids des structures agraires, de la distribution de la propriété et de la mise en valeur des terres. Le couchage en herbe au XVI^e siècle, amplifié au XVIII^e siècle, a eu pour effet de rendre surplutaire une fraction importante de la main d'œuvre qui n'arrive plus à être employée sur l'exploitation familiale.

b) La seconde est celle qui répercute les croissances économiques contrastées. Les pays de protoindustrialisation, les pays d'industrialisation, ensuite, voient grâce à la diversification des activités économiques une moindre émigration par rapport aux régions agricoles qui marquent le pas. Le fait émigratoire non seulement y pèse d'un moindre poids alors que la population s'accroît rapidement, mais les mouvements émigratoires y sont des phénomènes plus sporadiques, liés aux mouvements de l'économie et qui s'amplifient donc au gré de la détérioration conjoncturelle de courte durée. Tout autre est le phénomène dans les régions peu ou prou industrialisées où l'émigration est un processus permanent, qui relève des structures. La généralisati-

on de l'émigration y est rendue nécessaire, parce que les petites cellules d'exploitation déficientes sont toujours insuffisantes pour pouvoir subsister sans revenu complémentaire de l'extérieur.

c) La troisième catégorie de variables traduit le poids des structures patrimoniales et familiales et des mesures prises par les groupes sociaux pour organiser leur reproduction et leur perpétuation. L'impossibilité de diviser encore davantage le terroir et de construire toujours de nouveaux foyers impose un certain nombre de stratégies en période de pression démographique et qui sont productrice, à titres divers, d'émigrants⁸. En gros, il existe deux choix possibles dans les stratégies successorales. Le premier modèle est celui de la transmission intégrale des biens à l'un des enfants dans le but de maintenir l'intégralité de l'exploitation familiale. La conséquence à long terme, en est la prolétarisation des descendants des enfants exclus du partage des biens. Ceci d'autant plus que les grandes exploitations permettent de transformer le secteur agricole et les modes de production. L'émigration est donc un exutoire important pour une partie des régions soumises à ce système de transmission (certaines régions argoviennes et bernoises dont l'Emmental qui, au milieu du XVIIIe siècle, voit plus du 10% des hommes d'une génération partir au service étranger, auquel s'ajoutent encore les autres types d'émigration). Le second modèle successoral est celui de la transmission strictement égalitaire des biens. Dans un tel système et particulièrement dans les régions de montagne, sans ressources d'appoint, pour que les exploitations puissent survivre et être viables, il faut que puisse se reconstituer le patrimoine familial et ceci par le biais des enfants qui doivent rester célibataires et/ou émigrer, et dont les biens reviennent ainsi à leurs sœurs et frères mariés (systèmes valaisan et engadinois caractérisés par de forts taux de célibat et des âges au mariage très élevés).

Le phénomène émigratoire au XIXe siècle est d'une ampleur telle qu'il résulte d'autres rationalités encore mal étudiées. Ce sont, notamment

⁸ Sur les stratégies communales utilisées pour empêcher la multiplication des mariages bourgeois, cf. Andreas BLOCHER, *Die Eigenart der Zürcher Auswanderer nach Amerika, 1734-1744*, Zürich-Freiburg im Breisgau 1976, p.71 et s.; Hans-Ulrich PFISTER, Op. cit., p. 239 et s.

dans les sociétés où la production industrielle augmente sur la base d'une production très mécanisée, les résistances opposées à l'abandon des formes traditionnelles de production, en particulier de production à domicile, et à la mise en place de productions en fabrique de plus en plus disciplinées qui expliquent le phénomène de l'émigration massive d'ouvriers textiles hautement qualifiés - ainsi celles des indiens-neurs de Schwanden dans le pays de Glaris, pourtant parmi les ouvriers les mieux rémunérés de l'industrie - qui émigrent aux Etats-Unis pour devenir des "farmers"⁹.

b) Pressions démographiques dans les groupes familiaux

Une analyse démographique fine du facteur émigratoire doit nécessairement inclure aussi celle des facteurs internes, en particulier des stratégies et des comportements familiaux. La conjoncture économique et les transformations continues que subit le monde du travail sont insuffisantes pour expliquer les choix auxquels ont été confrontées certaines familles. Le caractère contraignant de certaines données, et notamment celui de la taille de la famille, celui aussi des ressources économiques de la maisonnée - ce dernier terme pris dans un sens très large englobant aussi bien les disponibilités d'emploi que les conditions de logement - résulte de la modification des structures démographiques. Comment ne pas imaginer les tensions énormes qu'ont dû provoquer, à coup sûr, les chances de survie accrues que connaît le monde helvétique aussi bien dans la seconde moitié du XVII^e siècle que dès la seconde moitié du XVIII^e siècle? Elles se traduisent, au sein des familles, par la présence d'enfants qui atteignent l'âge adulte en nombres toujours plus grands parce que la mortalité recule et que l'espérance de vie augmente. L'on se trouve dans un monde trop plein où les ressources, déjà trop précaires avant que ne baisse la mortalité, ne permettent pas, à plus forte raison, de caser tous les enfants lorsque l'espérance de vie augmente et que la création d'emplois n'arrive pas à suivre le rythme de la croissance démographique.

⁹ Sur le refus des petits paysans de l'insertion dans le milieu ouvrier et du travail en fabrique comme facteur explicatif de l'émigration, voyez également Heiner RITZMANN, Die schweizerische Überseeauswanderung im 19. und frühen 20. Jahrhundert. Communication présentée au XVII^e Congrès international des Sciences Historiques, Madrid 1990.

A partir d'un échantillon de familles qui se sont créées entre 1821 et 1850 dans une paroisse glaronaise (Mollis), il est possible de se faire une idée de l'importance que revêt le nombre d'enfants parvenant à l'âge adulte dans une famille comme facteur explicatif de l'émigration à longue distance¹⁰ et le rôle qu'a joué la mortalité comme facteur exogène, puisque le recul de la mortalité s'est traduit en termes d'espérance de vie accrue et donc d'un plus grand nombre de survivants. N'ont été retenues pour l'analyse que les familles ayant produit pour le moins un enfant adulte, c'est-à-dire qui a atteint 15 ans au moment de l'émigration¹¹. Le profil des départs que l'on a pu établir sur la base de 352 mariages montre, à l'évidence, la relation entre les familles surchargées d'enfants et les migrations: 78,0% des familles avec 7 enfants et plus parvenant à l'âge adulte voient l'un des leurs partir hors de Suisse contre 28,3% seulement des familles comptant 1 à 3 enfants. Le phénomène n'a rien d'original, puisque les probabilités que les grandes familles aient des migrants en leur sein sont plus fortes. Plus inattendue, en revanche, est la différentiation opérée par l'émigration sur le stock humain des familles de grande taille. La répartition des émigrés montre une nette tendance à la concentration de l'émigration dans les familles les plus nombreuses. La proportion de migrants qui en sont issus est de 40% supérieure à celle des petites familles (26,2% des enfants adultes issus de ces familles optent pour l'émigration à longue distance contre 18,2% seulement des enfants produits par les petites familles (Tableau 1).

¹⁰ L'émigration à longue distance (considérée ici comme étant celle des migrations hors des frontières de la Suisse) est toujours privilégiée par rapport à l'émigration intérieure, nous le verrons plus loin, en raison du comportement réfractaire de la plupart des autorités cantonales et communales à l'immigration de la main d'œuvre peu qualifiée et des populations démunies en provenance d'autres cantons, parfois même d'autres communes.

¹¹ Cette démarche présente l'inconvénient de sous-estimer le phénomène émigratoire hors de Suisse en tant que tel, puisqu'il ne tient compte ni des couples qui émigrent avec des enfants âgés de moins de quinze ans, ni des couples sans enfants ou dont les enfants sont décédés. Mais dans l'optique où je me suis placée, il s'agissait avant tout de repérer d'éventuels comportements spécifiques en fonction de la taille de la famille.

Tableau 1: Proportion des familles touchées par les migrations lointaines dans une paroisse glaronaise (Mollis) (mariages conclus en 1821-1850) (en %).

Familles avec enfants surv. à 15 ans	Prop. de familles avec des migrants	Prop. de migrants dans les familles obs.	Nb. de familles obs.
1-3 enfants	28,3	18,6	214
4-6 enfants	52,5	19,0	97
7 enfants et plus	78,0	26,2	41

Ces données résument bien la situation: le rôle que joue la présence d'enfants adultes nombreux dans l'émigration et ceci à un moment où un nombre croissant de couples exprime sa volonté de ne pas dépasser un certain nombre d'enfants (Tableau 2). La pression à laquelle sont soumises les structures familiales par la présence d'enfants nombreux qui survivent et, par conséquent, la nécessité de l'émigration, apparaît encore davantage lorsque l'on tient compte de l'âge au mariage de la mère. Ainsi, 29,1% des enfants issus de femmes mariées relativement jeunes, à 20-24 ans, et qui ont eu entre sept et dix enfants ayant atteint l'âge de 15 ans quittent la Suisse, contre 17,5% pour ceux issus de familles n'ayant compté qu'entre quatre et six enfants.

Tableau 2: Proportion des femmes mariées avant 30 ans et ayant eu leur dernière maternité avant leur 35e anniversaire dans trois paroisses du pays de Glaris (en %)

	1731-1760	1761-1790	1791-1820	1821-1850	Nb. obs.
Trois paroisses	17	16	26	32	1593

Source: Anne-Lise HEAD-KÖNIG, Démographie, Société et Economie de montagne: Le pays de Glaris de la fin du XVIe au milieu du XIXe siècle. Thèse Université de Genève (dactyl.), Genève 1986.

Les structures de l'émigration

L'émigration étrangère à longue distance privilégiée

La faible intensité des migrations intérieures avant le milieu du XIXe siècle au profit des migrations étrangères a des origines diverses et le phénomène de la faible attraction des villes mérite quelque attention. Au nombre des facteurs qui expliquent l'absence de flux migratoires importants des campagnes vers les villes suisses avant le milieu du XIXe siècle, il faut signaler l'essor limité des villes - avec un faible taux de croissance du XVIIe au milieu du XIXe siècle, à l'exception de Genève et de Bâle -, le déplacement d'une partie des activités économiques productives des villes vers les campagnes, la faible attraction des emplois urbains (avec une prédominance des activités de service qui offrent surtout de l'embauche au sexe féminin), les entraves mises à l'acquisition du droit bourgeois.

A ces facteurs divers s'ajoutent, dès la fin du XVIIe siècle, celui des possibilités réduites de colonisation intérieure¹². Or, la majeure partie des migrants suisses, à l'exception de quelques catégories de profession, sont toujours des migrants à la recherche de terre. On peut observer le phénomène encore pour la deuxième génération d'ouvriers qui, émigrés aux Etats-Unis, s'empressent d'abandonner le métier qu'ils avaient appris pour retourner à la terre. Ce qui explique le faible pouvoir d'attraction des villes étrangères. Il semble se limiter à deux catégories d'émigrés: ceux qui relèvent du monde du commerce et les anciens soldats au service étranger. On retrouve ces derniers en grand nombre dans les grandes villes européennes, exerçant des petits métiers qui ne nécessitent pas de grande qualification tout en cultivant un lopin de terre dans les faubourgs de la ville où ils sont domiciliés. L'importance de l'émigration hors de Suisse s'explique aussi par une caractéristique propre à la Suisse et qui est une partie intégrale du pro-

¹² Encore que dans quelques aires géographiques privilégiées où se développe la protoindustrialisation, l'on assiste, en conjonction avec le développement de revenus d'appoint fournis, entre autres, par les activités textiles à une avance du peuplement et à l'installation de familles sur des terres élevées qui sont peu productives jusqu'à la fin du XVIIIe, voire jusqu'au début du XIXe siècle (Cf., par exemple, Jost HÖSLI, Glarner Land- und Alpwirtschaft in Vergangenheit und Gegenwart, Glarus 1948).

blème de l'émigration: les possibilités de retour de l'émigrant. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les cantons étant habilités à légiférer selon leur convenance dans les domaines de l'appartenance bourgeoise, du mariage et de la confession, tout émigrant, quel qu'il soit et quelle que soit sa destination, reste soumis aux normes légales et sociales du canton dont il est issu. Le désenracinement forcé le guette, sans possibilité de retour, s'il ne respecte pas ces règles (notamment en matière de mariage et de religion). C'est le cas des Bernois qui épousent une femme d'une autre confession et pour lesquels les portes du pays restent fermées. C'est le cas aussi des Glaronais émigrés en Suisse, en France ou en Russie qui, lorsqu'ils sont incapables de financer le droit d'entrage de leur femme étrangère, perdent leur droit de retour au pays; c'est encore le sort des Glaronais jusqu'en 1874 qui, émigrés aux Etats-Unis, y épousent une non-Glaronaise et dont le mariage n'est pas reconnu pour les mêmes raisons.

L'ensemble de ces facteurs contribuent à la faible proportion de retours que l'on observe en Suisse comparativement aux autres pays européens, tout au moins jusque dans les décennies extrêmes du XIXe siècle. Quant aux retours massifs des Suisses de la Russie et de l'Allemagne, ils sont la conséquences de circonstances politiques exceptionnelles propres au XXe siècle¹³.

Les conséquences de l'émigration sur le pays de départ (structures démographiques et familiales)

En premier lieu, l'on constatera les répercussions diverses qu'a eues l'émigration. L'émigration familiale fait diminuer la pression démographique et libère des terres souvent parcellisées. Mais, en fait, ce sont les émigrations individuelles d'hommes de tous âges, massives, qui affectent plus profondément l'évolution de la société en longue durée. A ma connaissance, il n'existe pas de ville ni de campagne suisse sans déficit masculin prononcé aux âges où l'on se marie et ceci jusqu'au XIXe siècle. Il est vrai qu'au départ certaines émigrations

¹³ Cf. Klaus ANDEREGG, Max B. BRODA, Carsten GOEHRKE, Hans Werner TOBLER, Josef VOEGELI, Béatrice ZIEGLER-WITSCHI, "Zu Stand und Aufgaben schweizerischer Historischer Wanderungsforschung", in Schweizerische Z. für Geschichte, 37 (1987), p. 321 et s.

sont estimées temporaires (ainsi le service militaire étranger jusqu'au début du XIXe siècle). Mais le mouvement d'émigration définitive qui en dérive (soit par décès des suites du service, soit par l'installation dans le pays de recrutement) finit par engendrer du fait de la ponction importante opérée sur les effectifs masculins un déséquilibre important qui se lit dans les bilans démographiques (Tableau 3).

Tableau 3: Taux de masculinité dans deux paroisses glaronaises (Betschwanden et Niederurnen) (en p.1000):

Age	Betschwanden En 1692	Niederurnen En 1755
15-39 ans	732	786

Sources: Dénombrements de 1692 et de 1755

Et cela d'autant plus que plus de 10% des effectifs d'une génération masculine part à l'étranger au moment de fort recrutement. Il faut donc attribuer directement au service militaire étranger les énormes taux de célibat que l'on observe dans certaines régions. Il est à souligner d'ailleurs que le recrutement militaire affecte différemment la structure démographique par rapport à l'émigration temporaire pluriannuelle. Ce sont pour l'essentiel les classes d'âge de 15 à 39 ans qui sont touchées par des déficits masculins importants dans le premier cas, alors que l'émigration temporaire des gens de métier, des artisans, des gagne-petit (tessinois, entre autres) affectent l'ensemble des classes d'âge adulte - de 15 à 60, voire à 70 ans - jusqu'au moment où les forces physiques imposent le retour au pays (Tableau 3), un phénomène qui perdure depuis le XVIIe siècle¹⁴.

¹⁴ Pour des données comparatives, cf. André SCHLUCHTER, "Die 'Nie genug zu verwünschende Wuth in fremde Länder zu gehen'. Notizen zur Emigration der Tessiner in der frühen Neuzeit", in Gerhard JARITZ, Albert MÜLLER (éd.), *Migration in der Feudalgesellschaft*, Frankfurt am Main-New York 1988, p. 248 et s.

Tableau 3: Déficits masculins aux âges adultes dans le canton du Tessin en 1870:

Age	Hommes pour 1000 femmes
16-20 ans	722
21-30	582
31-40	637
41-50	732
51-60	779
61-70	814
70 et plus	995

Source: Recensement de 1870

Ce déséquilibre prononcé des sexes se répercute, de plus, dans le cas tessinois et dans celui des migrants d'autres régions de montagne situées sur le versant sud des Alpes, sur le marché matrimonial qui fonctionne mal et qui est caractérisé par un âge au mariage très élevé pour les hommes aussi bien que pour les femmes tant aux XVIIe qu'au XVIIIe siècle¹⁵. Ce qui, bien entendu, affecte directement l'évolution démographique par le biais de la basse natalité qui en résulte.

En second lieu, l'on se gardera de sous-estimer le coût social et économique de l'émigration: en termes de main d'œuvre, d'abord, et en termes de désintégration familiale et de paupérisation des laissés pour compte, ensuite. Curieusement, dans les régions de forte émigration temporaire pluriannuelle ou viagère telles (certains secteurs géographiques du Tessin, des Grisons - entre autres, l'Engadine, particulièrement touchée -) la pénurie de la main d'œuvre autochtone dans certains métiers, parfois dans l'agriculture, est telle que l'on doit recourir à la main d'œuvre étrangère de la Valteline, de la Lombardie ou du Tyrol pour combler les vides laissés par les émigrants¹⁶. En outre, ce ne sont pas seulement les hommes jeunes qui partent à l'étranger: ils sont un certain nombre aussi à préférer les avantages de l'indépen-

¹⁵ Op. cit., p. 253 et s.

¹⁶ Op. cit., p. 258; Roman BÜHLER, Die Auswanderung aus Graubünden. Communication présentée au XVIIe Congrès international des Sciences Historiques, Madrid 1990.

dance aux contraintes de la vie familiale et l'abandon, surtout après un mariage forcé, se pratique couramment dans bon nombre de cantons. Un modèle de comportement que l'on retrouve dans les premières phases d'émigration outre-atlantique, les ménages tronqués -constitués par l'épouse et les enfants laissés au pays à la charge de la communauté ou de la parenté- se multipliant avant que les communes ne tentent de prendre des mesures adéquates pour y remédier. C'est ce qui ressort de nombreux rapports administratifs de différentes bourses des pauvres. Partir en Amérique sans ses enfants placés auprès de parents, tel est l'objectif de Jacob Zwicki auquel la Bourse des pauvres de Mollis refuse de fournir un passeport avant qu'il n'ait obtenu l'assurance de ses apparentés de pourvoir aux besoins de ses enfants en son absence, afin qu'ils ne tombent pas à la charge de la commune¹⁷.

Conjoncture et émigration: les effets sur la structures des migrants

En conclusion, l'on soulignera, pour la période antérieure au milieu du XIXe siècle, le rôle moteur des forts revers conjoncturels sur les formes de l'émigration. Les gros ralentissements économiques, associés à une recrudescence du sous-emploi, des grandes chertés, de l'endettement et des faillites personnelles¹⁸ jouent un rôle essentiel dans la décision de certaines émigrations familiales de la fin du XVIIe à la seconde moitié du XIXe siècle (1691, 1709, 1802, 1817, 1843, 1854-1855, etc.)¹⁹, alors que les émigrations individuelles cumulées sem-

¹⁷ Les conditions posées par la Bourse des pauvres à son départ sont les suivantes: "Er Möge die Verwandten durch eine Zuschrift von seinem Vorhaben in Kenntnis setzen, dass sie ihm ihre Einwilligung zur Abreise sowie ihre Bereitwilligkeit zur Unterstützung der Kinder, durch ihre eigen Unterschrift bezeugen. Wenn dies geschieht, so werden die Armenbehörden gegen seine Abreise keinen ferneren Schritt tun" (Arch. comm. Mollis, Protokoll der Armenpflege, 28.9.1841).

¹⁸ Pour les années 1691-1695, cf. ts. Hans-Ulrich PFISTER, Op. cit., p. 235; le rôle de l'insolvabilité et de la perte des biens dans l'émigration glaronaise des années 1843-1847 est similaire.

¹⁹ Pour le rôle de la conjoncture, cf. Martin NICOLIN, La Genèse de Novo Friburgo. Emigration et colonisation suisse au Brésil, 1817-1827, Fribourg 1973 (Etudes et Recherches d'Histoire Contemporaine, Série historique, 2); Max SCHWEIZER, Neu-Schweizerland. Planung, Gründung und Entwicklung einer schweizerischen Einwanderersiedlung in den Vereinigten Staaten von Nord-

blent évoluer moins de concert avec la conjoncture²⁰. Mais, ne faudrait-il pas se demander si les émigrations familiales qui, du fait qu'elles touchent de multiples individus et qu'elles impliquent souvent le recours à un financement extérieur à la famille, ne frappent pas l'imaginaire populaire davantage que l'émigration individuelle qui reste, en définitive, mal repérée par l'observation statistique jusque dans le second tiers du XIXe siècle.

Et, finalement, il convient de se demander s'il n'existe pas toujours au départ de toutes les émigrations suisses l'intention plus ou moins vague de retour et de venir finir ses jours dans le pays de ses aïeux. Ces liens avec la patrie qui survivent trouvent aussi leur expression dans les réseaux de soutien qui se créent entre ressortissants issus du même lieu, ce qui constitue une sorte de garantie face à l'adversité. Il ressort, en effet, de la consultation des registres de régiments suisses à l'étranger que les engagements et les départs se font souvent au sein d'un groupe de ressortissants de la même commune ou de communes avoisinantes. De même, la reconstitution, pour le XIXe siècle, de clans familiaux dans les régions à forte mobilité et de leur comportement face à l'émigration permet d'établir que nombre d'émigrations que l'on croît être individuelles ne sont, en fait, souvent que des émigrations d'individus qui vont rejoindre des apparentés lointains installés de longue date en Amérique ou en Russie.

amerika (Madison County, Illinois), Zug 1980; Béatrice ZIEGLER, Schweizer statt Sklaven. Schweizerische Auswanderer in den Kaffee-Plantagen von São Paulo (1852-1866), Stuttgart-Wiesbaden 1985 (Beiträge zur Kolonial- und Überseegeschichte, 29); Dieter BRUNNSCHWEILER, New Glarus (Wisconsin). Gründung, Entwicklung und heutiger Zustand einer Schweizerkolonie im amerikanischen Mittelwesten, Zürich 1954; Berthold WESSENDORF, Die überseeische Auswanderung aus dem Kanton Aargau im 19. Jahrhundert, Aarau 1973.

²⁰ Cf. les graphiques publiés par Heiner RITZMANN, "Bestimmungsgründe der schweizerischen Überseeauswanderung im 19. und frühen 20. Jahrhundert", in Paul BAIROCH, Martin KÖRNER (éd.), *La Suisse dans l'économie mondiale (15e-20e s.)*, Zurich 1990, p. 263 et s.